



**AVIS D'INVITATION À POSTULER POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
INTERNATIONAL POUR L'ÉLABORATION D'UN DOCUMENT DE POLITIQUE ET DE STRATÉGIE
POUR LE PROGRAMME DES VOLONTAIRES DE LA CEDEAO (PVC)**

Date : 28/08/2023

Institution: Centre de Développement de la Jeunesse et des Sports de la CEDEAO - CDJS (Ouagadougou, Burkina Faso)

Contact : cdjs@ecowas.int

Titre du poste : Consultant international pour l'élaboration d'un document de politique et de stratégie pour le Programme des Volontaires de la CEDEAO (PVC)

Type de Contrat : Contrat Individuel

Date de démarrage : 1^{er} Octobre 2023.

Titre du projet : Elaboration d'un document de politique et de stratégie pour le Programme des Volontaires de la CEDEAO (PVC)

Période/Durée de la mission/Services : Immédiat/60 jours maximum, du rapport inclus)

Délai de soumission de candidature : 11 septembre 2023

Les dossiers de candidature doivent être soumis à l'adresse e-mail cdjs@ecowas.int au plus tard le 11 septembre 2023 à 14 h GMT. La rubrique « **Consultant international pour l'élaboration d'un document de politique et de stratégie pour le Programme des Volontaires de la CEDEAO (PVC)** » doit figurer sur la ligne d'objet de l'e-mail.

Toutes les demandes de clarification doivent être transmises par voie électronique à l'adresse e-mail ci-dessus. Le bureau du CDJS au Burkina Faso répondra à toutes les demandes par courrier électronique et mettra en copie tous les candidats sans révéler la source de la demande.

1. INTRODUCTION

Le volontariat est un phénomène social qui n'est pas nouveau en Afrique, car des formes traditionnelles de volontariat y existent. Les volontaires s'impliquent activement dans des actions ; donner un coup de main aux personnes âgées de la communauté, l'entretien collectif de l'environnement, la mobilisation collective pour sauver ou venir en aide aux victimes en cas de catastrophe, etc.

Le volontariat se concentre sur l'engagement civique par libre arbitre et pour l'intérêt commun sans nécessairement attendre une récompense financière.

Il est reconnu comme l'une des stratégies de développement et de consolidation de la paix qui sont des processus très complexes.

Le Programme des Volontaires de la CEDEAO est un mécanisme d'appui au développement mis en place par la Communauté suite aux flambées de violence sporadiques dans la région. Son objectif était de

former un « cadre » de jeunes citoyens de la Communauté, hommes et femmes, unis dans leur conviction des bienfaits de la consolidation de la paix et de la réconciliation en tant qu'outil de développement pour enraciner la paix dans leurs nations et dans la région en général, tout en renforçant leurs aptitudes et compétences professionnelles et sociales individuelles.

Les objectifs spécifiques tel qu'indiqué dans le document de projet initial étaient les suivants :

- Déployer des jeunes en tant que volontaires dans les pays sortant d'un conflit afin d'œuvrer à la consolidation de la paix, la résolution et la prévention des conflits,
- offrir des opportunités de leadership constructif aux jeunes volontaires,
- employer les jeunes pour soutenir les progrès en matière de paix déjà mis en place dans les pays de la CEDEAO en situation de post-conflit,
- offrir une expérience de bénévolat aux jeunes afin d'améliorer leur employabilité,
- placer les jeunes dans les organisations de la société civile (OSC), les agences spécialisées, les organisations communautaires de base (OCB), les organisations faisant appel à des volontaires (VIO) et les points focaux de la CEDEAO pour renforcer leurs capacités dans les domaines clés de développement à savoir l'éducation, la santé, l'environnement, la gouvernance, etc et accroître leur efficacité,
- promouvoir le développement, la culture de consolidation de la paix et la réconciliation dans la région.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le renforcement d'un programme de volontariat comme le PVC lui permet de servir de rampe de lancement à la jeunesse ouest-africaine, qui est tenue de participer pleinement au développement des pays et des communautés. Tout en contribuant au développement, les jeunes bénéficieront d'une expérience et d'un potentiel de croissance qui autrement ne leur seraient pas accessibles. Ces derniers auront l'opportunité d'obtenir différents points de vue sur la vie les conduisant ainsi à un niveau d'humilité qui leur sera utile à l'avenir. Lorsqu'ils deviennent volontaires, ils auront non seulement investi de manière constructive leur temps dans des activités de développement qui leur tiennent à cœur, mais ils auront également l'opportunité de bénéficier d'un développement personnel, ce qui les aidera à être plus responsables et utiles à eux-mêmes et à la communauté toute entière.

Le programme a été conçu sur la base d'un principe fort de développement des jeunes, en mettant l'accent sur leur proactivité et leur participation aux activités socio-économiques au sein de leurs communautés par le biais du volontariat. En instituant son Programme de Volontaires, la CEDEAO a pris en considération le fait que :

- (i) la paix favorise le développement ;
- (ii) Les jeunes chômeurs et inactifs pourraient être utilisés comme outil pour provoquer l'instabilité dans un pays ;
- (iii) les jeunes, une fois activement mobilisés dans les communautés, pourraient sensibiliser les populations sur l'importance de la paix et contribuer à la construction et au maintien de la paix dans les communautés ; et
- (iv) les jeunes peuvent être utilisés comme catalyseurs du développement d'un pays.

Depuis le lancement officiel du PVC en 2010, deux évaluations externes indépendantes ont été réalisées pour évaluer la phase pilote du programme ainsi que les dix ans d'exécution du programme. Les évaluations se sont concentrées sur les contributions des volontaires dans les trois pays pilotes : la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone. L'une des recommandations de l'évaluation de 10 ans de mise en œuvre a été l'élaboration d'un document de politique et de stratégie qui assurera la poursuite et la pérennité du programme : changement de paradigme, nouvelles priorités et alignement sur le plan stratégique de la CEDEAO et la nouvelle vision 2050.

Par conséquent, le Centre de Développement de la Jeunesse et des Sports de la CEDEAO (EYSDC) cherche à engager un cabinet de conseil pour élaborer / proposer un document de politique et de stratégie sur 10 ans (2024-2033) pour le Programme des Volontaires de la CEDEAO (PVC).

Sur la base des conclusions des rapports d'évaluation, la stratégie devrait être basée sur l'orientation de la CEDEAO et les attentes des pays et organisations bénéficiaires et cibles.

3. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs spécifiques de la mission sont les suivants :

- ❖ Identifier les objectifs émergents et les enjeux stratégiques à poursuivre :
 - POURQUOI la CEDEAO implique-t-elle les volontaires dans son travail ?
 - QUELS sont les objectifs de la CEDEAO pour gérer un programme de volontariat ?
 - QUELS rôles peut-on développer pour engager les volontaires de manière productive, avec un sens et une valeur?
 - COMMENT la CEDEAO peut-elle promouvoir le volontariat dans la région de l'Afrique de l'Ouest ?
 - COMMENT prouver et améliorer le programme et ses avantages?
 - QUELLES ressources sont nécessaires pour atteindre ce qui précède?
 - QUI a la responsabilité de veiller à ce que la stratégie soit mise en œuvre?
 - QUAND sera-t-elle relue? Etc.
- ❖ Identifier les principaux objectifs et résultats stratégiques;
- ❖ Identifier les principales activités et interventions du programme nécessaires à la réalisation des objectifs de la stratégie (solutions prêtes à l'emploi);
- ❖ Identifier des moyens novateurs de mobiliser des ressources financières et des partenaires potentiels pour la mise en œuvre de la stratégie;
- ❖ Évaluer et analyser l'environnement interne du PVC en donnant une idée des besoins et des lacunes dans la mise en œuvre de sa stratégie;
- ❖ Évaluer et analyser l'environnement et les parties prenantes du PVC ;
- ❖ Évaluer les rôles, les responsabilités des acteurs et des partenaires dans le processus de mise en œuvre de la stratégie;
- ❖ Examiner toute autre considération qui ressortira du processus de consultation;
- ❖ Déterminer les liens et les relations qui existent et qui devraient exister entre les Agences/Programmes Nationaux de Volontariat (A/PNV) et entre ceux-ci et le Programme des volontaires de la CEDEAO (EVP) ;
- ❖ Déterminer les modalités de pérennisation du volontariat comme outil de développement dans les Etats membres de la CEDEAO.

4. MÉTHODOLOGIE :

La méthodologie à utiliser sera basée sur :

a) Collecte de données (l'utilisation de processus participatifs est attendue)

- Consultation de l'ensemble des documents produits dans le cadre de la mise en œuvre des activités du PVC, du plan stratégique de la CEDEAO et de la nouvelle vision 2050 ;
- Consultation des cadres nationaux de développement social et économique, les documents stratégiques et législations nationaux sur le volontariat en Afrique de l'Ouest ;
- Consultation des documents stratégiques pertinents existants sur le volontariat en Afrique et au-delà ;
- Consultation avec les bureaux de la CEDEAO, les bureaux du CDJS/PVC, les conseils régionaux et nationaux de coordination et les équipes de pays;
- Des réunions de consultation avec un échantillon de parties prenantes clés (au moins cinq pays : deux anglophones, deux francophones et un lusophone doivent être visités) afin de

créer un environnement propice à la mise en œuvre de la stratégie, d'assurer l'alignement sur les priorités nationales et d'obtenir l'adhésion des États membres.

b) Développement d'outils (la façon d'atteindre l'objectif EVP)

- Elaboration d'un cadre d'analyse après un premier examen des documents organisationnels, relatifs à la structure, aux finances, au personnel, à la gestion, à l'histoire, aux activités, aux projets et aux politiques, visant à identifier l'état actuel du Programme des Volontaires de la CEDEAO ;
- Procéder à une évaluation approfondie mais ciblée des forces et des faiblesses du PVC, ainsi que des opportunités et des menaces externes, en vue d'identifier les options stratégiques appropriées pour la période opérationnelle 2024-2033;
- Définition / clarification de la vision, de la mission, des valeurs, des objectifs du programme, de ses axes et de ses domaines d'intervention pour aider à hiérarchiser les orientations stratégiques;
- Élaboration du cadre stratégique axé sur les résultats, du plan stratégique, du mécanisme de financement durable ainsi que de la matrice de succès/risque, du système de suivi et d'évaluation, de la structure organisationnelle et de la stratégie pour une communication et une collaboration efficaces.

c) Consultation de fin (approbation des livrables)

- Toutes les données et les résultats de l'atelier seront regroupés dans une ébauche et un document finalisé de politique et de stratégie, y compris l'analyse et la présentation des paramètres à l'aide d'un modèle de théorie du changement et / ou d'une approche de tableau de bord prospectif.
- Examen interne de la première ébauche par le personnel du CDJS et de la CEDEAO ;
- Organisation et animation d'un atelier de validation du document de politique et de stratégie sur 10 ans du PVC par les parties prenantes des États membres de la CEDEAO.

5. LIVERABLES

À la fin de la consultation, le consultant doit soumettre au CDJS les livrables suivants:

- i. Un rapport final sur le processus de conseil qui a conduit au résultat final, des observations et des recommandations, etc.
- ii. Un projet de document de politique et de stratégie du vice-président exécutif 2024 – 2033 ;
- iii. Tout autre document pouvant avoir été généré par le conseil.

6. ROLES ET RESPONSABILITES

Le Centre de Développement de la Jeunesse et des Sports de la CEDEAO (CDJS) sera chargé de :

- ◆ préparer les Termes de Référence ;
- ◆ sélectionner, contracter et gérer le consultant;
- ◆ couvrir les coûts de consultation et gérer les communications et la logistique associées à l'évaluation;
- ◆ s'engager activement avec le consultant pendant l'évaluation;
- ◆ identifier les parties prenantes et les documents pertinents au besoin

Le consultant sera responsable de:

- ◆ S'engager activement avec le personnel et les parties prenantes par l'utilisation de processus participatifs
- ◆ Soumettre des Rapports d'avancement réguliers au CDJS.
- ◆ Produire des livrables conformément aux exigences et aux échéanciers des termes de référence.

7. CALENDRIER D'ÉVALUATION

Étape 1 — Consignes/Collecte de données/Réunions (20 jours)

Dès la signature et l'attribution du contrat de consultant, le consultant devra se rendre au siège du CDJS et à la Commission de la CEDEAO pour recevoir des consignes afin d'aider à préparer et harmoniser la compréhension de la mission.

Cette étape sera suivie d'une collecte de données auprès de toutes les parties prenantes clés du programme au niveau des Etats membres de la CEDEAO.

Durée totale de cette étape : 20 jours

Étape 2 — Rapport provisoire et projet de document de politique et de stratégie (07 jours)

À la fin de la collecte de données et des échanges, le ou les consultants devront, dans un délai de sept (07) jours au plus, soumettre deux exemplaires d'un rapport provisoire et d'un projet de document de politique et de stratégie du PVC en Anglais ou en Français d'au plus cinquante (50) pages, et fournir un résumé de dix (10) pages en Anglais et en Français. Le rapport et le document stratégique doivent être de nature analytique et mettent en évidence les principaux résultats stratégiques à atteindre ainsi que les principales activités indicatives pour atteindre ces résultats stratégiques. Son contenu doit correspondre aux prescriptions des termes de références de la mission.

Avant de soumettre le rapport et les autres livrables, le consultant aura une réunion de débriefing en face à face avec les officiels du CDJS et un débriefing en ligne avec des officiels de la Commission de la CEDEAO et toutes autres parties prenantes clés jugées nécessaires par le CDJS et le Consultant.

Après soumission du rapport provisoire et de document de politique et de stratégie, le CDJS, les acteurs du programme et la Commission de la CEDEAO prépareront et transmettront électroniquement au consultant leurs réactions et observations au plus tard dix (10) jours ouvrables après réception du rapport provisoire.

Les commentaires reçus serviront à corriger les erreurs factuelles, à demander les informations manquantes et le cas échéant, à mettre à jour les données.

Étape 3 — Rapport final et projet de document de politique et de stratégie (5 jours)

Le consultant soumettra au CDJS, 5 exemplaires en anglais ou en Français du rapport final et du document de politique et de stratégie, basé sur les commentaires et observations, au plus tard cinq (05) jours après la date limite de réception des commentaires et observations de la CEDEAO et des parties prenantes mentionnées à l'étape 3 ci-dessus.

Étape 4 — Présentation du rapport final et du document de politique et de stratégie (3 jours)

Après réception du rapport final, le ou les consultants seront invités à présenter le rapport à toutes les parties prenantes lors d'un atelier organisé par la CEDEAO. La date de l'atelier sera déterminée par la Commission de la CEDEAO/le Bureau régional du PVC.

Cet atelier vise à ce que la CEDEAO et les parties prenantes examinent les résultats et les recommandations de l'étude d'évaluation et prennent une décision sur la voie à suivre.

8. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE REQUISES

Formation :

Doit être titulaire au minimum d'un Master (BAC+5) en Économie, Sociologie ou tout autre diplôme universitaire pertinent et équivalent. Un doctorat rapportera au candidat un (1) point supplémentaire dans la note globale.

Expériences professionnelles :

- a) Doit avoir au moins dix (10) ans d'expérience avérée dans le domaine du volontariat ou du développement du volontariat;
- b) Doit avoir au moins cinq (5) ans d'expérience avérée dans le domaine de la consultation, du suivi et de l'évaluation, du développement de projets et / ou de la gestion de programmes;
- c) Doit avoir une excellente connaissance du volontariat, des programmes de développement et de gestion de projet;
- d) Posséder des compétences solides et avérées dans la rédaction de projets, de rapports et de textes juridiques sur les cadres de volontariat;
- e) Avoir une expérience apparentée dans l'élaboration de stratégies de nature et de portée similaires.
- f) Avoir le sens de l'organisation du travail, du dialogue et être capable de mener des discussions.

Langue :

La maîtrise du français et de l'anglais parlés et écrits est obligatoire et la connaissance du portugais est un atout.

9. DURÉE DE LA MISSION :

Le nombre total de jours ouvrables de la consultation ne doit pas dépasser 35 jours répartis sur une période ne dépassant pas 60 jours calendaires, y compris les jours de voyage et les week-ends, mais à l'exclusion des jours requis pour l'atelier de présentation (étape 4 ci-dessus).

Les dates de l'atelier de présentation seront données par la CEDEAO, mais ne dépasseront en aucun cas 15 mois après le début de la mission de conseil.

10. DOCUMENTS À INCLURE LORS DE LA SOUMISSION DE LA CANDIDATURE :

Le(s) Consultant(s) intéressé(s) soumettront un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

A) UNE OFFRE TECHNIQUE :

- (i) Une note explicative sur la compréhension des termes de référence et la motivation de la candidature ;
- (ii) Une brève présentation de la méthodologie et de l'organisation proposée pour la mission.

B) CV (À INCLURE) :

- (i) Expérience acquise dans des projets similaires ;
- (ii) Au moins 3 références ;

C) COPIES CERTIFIÉES CONFORMES DES CERTIFICATS/DIPLÔMES PERTINENTS.

D) UNE OFFRE FINANCIÈRE.

Contrat à prix forfaitaire :

L'offre financière doit indiquer :

- (i) Le montant total/forfaitaire global. Pour aider le PVC dans la comparaison des offres, chaque proposition financière doit inclure une décomposition détaillée et précise du montant forfaitaire total, y compris :
 - Les honoraires du consultant pour les jours ouvrés prévus
 - Les indemnités journalières pour les voyages

Les billets et le transport local seront organisés par le CDJS/CEDEAO.

L'offre financière est sujette à négociation sur la base des disponibilités budgétaires et des barèmes de la CEDEAO en matière d'honoraires et d'indemnités journalières.

Modalités de paiement

L'échéancier des paiements est le suivant :

Livrables	Jours ouvrables	%
1ère Tranche : A la signature du contrat, avant le voyage de la mission	N/A	DSA pour la mission sur le terrain
2ème Tranche : Remise du rapport préliminaire	28	40 %
3ème Tranche : Remise du rapport final	5	30%
4ème Tranche : Conduite de l'atelier avec les parties prenantes	2	30%
TOTAL	35	100 %

11. ÉVALUATION DES OFFRES :

Analyse cumulative [Note pondérée] :

Le marché sera attribué au consultant dont l'offre aura été évaluée et établie comme suit :

- (i) Exacte et suivant les consignes ou acceptable, et
- (ii) doit avoir reçu la note cumulative la plus élevée sur le total des critères techniques et financiers préétablis pour ce processus d'appel d'offre.

Pondération : L'analyse de pondération pour l'évaluation des offres est la suivante :

* Note Totale/Max pour l'offre technique : 70 % de l'offre totale

* Note Totale/Max pour l'offre financière : 30 % de l'offre

Seuls les candidats dont les offres techniques obtiennent un minimum de 70 points seront pris en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de la pertinence entre les offres financières et techniques, chaque offre financière (F) se verra attribuer une note financière (NF) calculée par rapport à l'offre financière la plus basse (Fm) comme suit : $NF=100 \times Fm/F$ (F étant le prix de l'offre financière).

Les offres financières considérées comme déraisonnablement élevées ou irréaliment basses (par rapport à d'autres offres) seront disqualifiées.

Enfin, les propositions seront classées en additionnant leur note technique (Nt) et leur note financière (NF), en utilisant les pondérations (70 % pour l'offre technique et 30 % pour l'offre financière) pour arriver à une note globale (NG).

Les propositions seront ensuite classées en fonction de leurs notes totales pondérées :
 $NG = 0,7 \times Nt + 0,3 \times Nf.$

La note financière est calculée sur la base de la formule : [100 points] x [le prix le plus bas en USD] / [coût en USD proposé par un autre soumissionnaire] = points attribués au coût de l'autre soumissionnaire.

L'offre sera attribuée à la proposition ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée, en tenant compte des dispositions du Code des marchés de la CEDEAO.

Le CDJS n'est en aucun cas obligé de sélectionner le consultant offrant le prix le plus bas.

La CEDEAO se réserve le droit de renégocier les offres financières des consultants dont les offres techniques ont été qualifiées, afin d'assurer la conformité avec les dispositions du Code des marchés de la CEDEAO.

Principaux critères de sélection :

Critères d'évaluation	Résultats maximums
Profil : Doit avoir au moins un Master 2 (BAC+5) en Économie, Sociologie ou toute filière connexe. (1a) Possession d'un PhD (1b)	20 1
Expérience professionnelle (2) : Doit avoir au moins dix (10) ans d'expérience avérée dans le domaine du volontariat ou du développement du volontariat. (2a) Doit avoir au moins cinq (5) ans d'expérience avérée en matière de conseil/consultance et le suivi/l'évaluation et posséder d'excellentes compétences en gestion de projets et programmes de développement (2b)	10 5
Doit avoir d'excellentes compétences dans la rédaction des lois et des règlements. (3)	7
Être expérimenté dans la mise en place de cadres institutionnels pour les programmes de volontariat (4)	25
Doit être expérimenté dans l'évaluation des projets et des programmes de nature et de portée similaire. (5)	20
Doit avoir une excellente compréhension des termes de référence, de la méthodologie et du plan de travail proposé (6)	7
Doit avoir une bonne connaissance des programmes, vision et procédures de la CEDEAO (7)	5
Total général (1) + (2) + (3) + (4) +(5) + (6) + (7)	100